

Les deux premiers projets d'écologie industrielle voient le jour au Port Autonome de Strasbourg

25 entreprises présentes sur le territoire du Port Autonome de Strasbourg et fortement mobilisées autour de la mutualisation de leurs ressources, entrent dans l'ère de l'économie circulaire et plus précisément adoptent l'un de ses préceptes : l'écologie industrielle et territoriale (EIT).

L'écologie industrielle et territoriale a pour objectif la mise en place de synergies et de mutualisations entre plusieurs acteurs économiques d'un même territoire. Par son approche innovante, systémique et transversale d'optimisation des flux de matières (eau, énergie, déchets) sur un territoire défini, l'EIT ouvre de nouvelles possibilités aux entreprises.

A ce jour, ce sont deux projets impliquant 8 entreprises, qui émergent déjà d'une réflexion entamée en 2014 : [le recyclage local du carton](#) et [l'achat mutualisé de l'énergie](#).

Deux synergies déjà actives pour une économie de 125 000 euros

Recyclage du carton

Cinq entreprises ont signé une charte en février 2015 assurant la valorisation locale des déchets cellulósiques et limitant ainsi les transports inutiles. 585 tonnes de cartons sont ainsi collectées dans quatre entreprises et recyclées par Blue Paper. Les économies sont d'environ 5000 euros par an.

Achat mutualisé de l'énergie

Onze entreprises se sont regroupées pour une mise en concurrence mutualisée des fournisseurs d'énergie dans le contexte de fin des tarifs réglementés. Sur la base des offres obtenues en mars 2015, quatre entreprises ont déjà renouvelé leur contrat d'électricité en baissant le coût de cette charge, ce qui leur a permis de gagner en compétitivité. Cette mutualisation a conduit à une économie substantielle de 120 000 euros. Pour les sept autres entreprises, la négociation continue.

Un potentiel élevé d'économie de ressources et de réduction des impacts environnementaux

Au démarrage de la démarche, [plus de 900 flux \(vapeur, déchets de plastiques, cendres, eaux usées...\)](#) ont été identifiés et analysés pour les 25 entreprises participant à la démarche.

Il en ressort que leur consommation d'énergie représentent respectivement 7% et 9% de la consommation alsacienne du secteur industriel pour l'électricité et la chaleur.

Avec plus de 2750 tonnes/an, le recyclage des déchets bois, papier et carton des 25 entreprises représentent l'équivalent de 40 000 arbres soit 80 hectares de forêt.

Leur consommation d'eau représente 5% de la consommation du secteur industriel alsacien.

L'importance de ces flux représente autant de possibilités de réduire significativement l'empreinte écologique des industriels impliqués tout en améliorant leur compétitivité.

D'autres collaborations à l'étude ou en cours de mise en place

Réparation et rachat de palettes

Sept entreprises travaillent sur la réutilisation des palettes que chacune d'elles utilise. Plusieurs scénarios sont envisagés allant de la revente directe de palettes entre industriels à la mutualisation d'un équipement de réparation pour les palettes cassées. De l'idée à l'action, les modalités (contractualisation, logistique, etc.) sont en cours de discussion entre les entreprises.

D'autre part, ces mêmes entreprises réfléchissent à la structuration d'une filière de fabrication de broyat de déchets-bois pour un industriel du territoire.

Valorisation de résidus organiques

D'autres entreprises étudient la valorisation par méthanisation de résidus organiques (incluant les fractions humides fermentescibles) ou la transformation en agro-combustible.

Les entreprises réfléchissent également à d'autres mutualisations possibles. Au total, une vingtaine de synergies ont été identifiées. L'objectif est d'établir 8 nouveaux partenariats sur 3 ans.

L'accompagnement des acteurs publics (ADEME, PAS, Région Alsace, Strasbourg Eurométropole) et du Groupement des Usagers du Port (GUP), leur mise en réseau et l'animation des démarches ont permis la traduction de cette volonté en actions concrètes sur le territoire du Port Autonome de Strasbourg.

Contact presse :

Terre d'info
Hélène de Mulatier
03 88 13 25 04
helene@terredinfo.fr

